Image not found or type unknown

Plusieurs notaires dans une succession ?

Par **olives**, le **08/02/2017** à **14:38**

Bonjour,

Ma mère venant de décéder nous devons faire les formalités pour la succession.
N'habitant pas dans la même région, j'aurai souhaité signer la succession auprès de mon notaire, alors que l'autre héritier souhaite signer chez son notaire de proximité et me demande donc soit de venir signer, soit de lui donner procuration, ce que je ne souhaite pas.
Qu'en est il ? Pouvons nous signer chacun notre notaire pour le partage de la succession ?
Les frais seront ils les mêmes ?

Par avance merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés